

Zone d'activité « La petite rivière 16110 Agris Tél. : 05 45 38 10 26 Agris, le 20 novembre 2023

Le Président,

Α

Mesdames, Messieurs les délégués Du syndicat d'aménagement des rivières Bandiat Tardoire Bonnieure

OBJET:

Convocation au Conseil Syndical d'Aménagement de Rivière Bandiat Tardoire Bonnieure.

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du comité Syndical du Sy.BTB qui se tiendra le :

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 à 18H00

Lieu: Salle Riperiis – Le bourg – 16110 RIVIERES

ORDRE DU JOUR:

- Désignation du ou de la secrétaire de séance.
- Validation du PV du Conseil Syndical du 22/06/2023.

Délibérations:

- 1. Convention avec l'aappma de Mansle
- 2. Adhésion à l' EPTB
- 3. Décision modificative.
- 4. Les demandes de subventions 2024 : Poste, Régie et Entreprises.
- 5. Convention 2024 avec le CIDIL
- 6. Document unique
- 7. Prime Pouvoir d'Achat
- 8. Désignation référent déontologue des élus.

<u>Informations diverses</u>:

- Point régie
- Infos référent handicap
- Info Cdg 16
- Ouestions diver

En vous remerciant par avance pour votre présence.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, à l'assurance de ma considération distinguée.

N.B: Pour rappel, en cas d'impossibilité pour vous, d'être présent. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par un délégué suppléant, dont la liste figure au verso de cette page, et vous rapprocher de votre CDC.

Le Président Daniel DECHANDON



POUVOIR (à n'utiliser qu'en cas d'empêchement majeur)

Je soussi	gné(e) (nom, prénom)
Donne p	ouvoir à (nom, prénom, adresse du mandataire)
_	De me représenter au comité syndical du Sy BTB le 29 novembre 2023 à 18h00 (Le présent pouvoir conservant une validité de trois reports maximums dans le cas où la présente réunion serait reportée pour quelque cause que ce soit). De prendre part à toutes les délibérations. D'émettre tous votent et signer tous documents.
Fait à	, le
Signatur	e : (faire précéder de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

<u>CDC Charente limousine</u>: M. BOUCKENOOGHE Alain (St Mary); M. DELAGE Sébastien (Cherves Chatelars); M. DESVERGNE Manuel (St Laurent de Ceris); M. DUFAUD Jean-Michel (Terres de Haute Charente); M. GAZEAU Guy (Chasseneuil); M. PENIGAUD Jean-Yves (Les Pins); Mme PERROT Nathalie (Chasseneuil); Mme RONDEAU Sylvie (Suaux); M. SOULAT Pierre (Vitrac St Vincent); Mme TRICAUD Magalie (Terres de Haute Charente).

<u>CDC Cœur de Charente</u> : M. LEHEMBRE Pierre Yves (Aussac Vadalle) ; M. DANEDE Laurent (Tourrier) ; M. THILL Alain (Val de Bonnieure)

<u>CDC Grand Angoulême</u>: M RATAT Laurent; M LABROUSSE Mathieu; M HELION Pascal (Brie)

CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord: M. BARDOULAT Jean-Pierre (Bunzac); M. BELLY Jean-Jacques (St Adjutory); M. BROUILLET Jean-Marc (Chazelles); M. CHAMOULEAUD Jean-Pierre (Eymoutiers); M. CHATEAU Philippe (Rivieres); M. DAURIAT Frédéric (Rivières); M. DELAGE Michel (Feuillade); M. FORT René; Mme HENCHOZ Sandrine (Agris); M. JUBINEAU Patrice (Souffrignac); M. LOAEC Pierre (Agris); Mme PRIEURE Nathalie (Rivières); M. PROUX Dominique (Marillac); M. QUEMENT André (La Rochefoucauld en Angoumois); M. REYTHIER Fabien(Souffrignac); Mme GUILLEBEAU Julie (Yvrac); M. TERRADE Bernard (Pranzac); Mme TEXIER Annie (Taponnat); M. VIGNAUD Jean-Jacques (Eymouthiers)

<u>CDC La Valette Tude Dronne</u>: M. GUEDON Cyrille (Rougnac)